



## INFORMATION RAPIDE n°2021-04

### Fermeture estivale du secrétariat

La Mairie sera fermée du lundi 2 au vendredi 13 août 2021 inclus,  
ainsi que du lundi 13 au mercredi 22 septembre 2021 inclus.

Les services techniques seront assurés.

Durant cette période, et en cas d'urgence uniquement,  
un numéro d'astreinte est à votre disposition : 06.45.52.92.73



### Bruits de voisinage - Rappel



Malgré nos rappels, les horaires de bruit ne sont pas respectés.

La réglementation s'impose donc une nouvelle fois :

Tout bruit pouvant occasionner une gêne pour le voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, n'est autorisé qu'aux jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- interdit les dimanches et jours fériés

Ces restrictions s'appliquent à toute nuisance sonore, qu'un appareil à moteur thermique ou électrique soit utilisé ou non.  
Elles ne sont en revanche pas destinées aux professionnels.

*Arrêté municipal du 21 juillet 2015*

### Déjections canines - Rappel

Petit rappel également concernant les déjections canines.

**Chaque propriétaire doit ramasser les déjections de son chien sur les espaces publics.**

Cela inclut donc les trottoirs, la voirie et les espaces verts.

Il en va de la salubrité publique mais surtout du respect de nos concitoyens.



*Arrêté municipal n°2015-03 du 14 avril 2015*

## Application Iliwap - Rappel

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur Iliwap, l'application qui vous permet de recevoir l'information en temps réel.

C'est simple et sans partage de données personnelles.

Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à la télécharger!

**“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”**

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

The infographic is divided into three main sections:

- 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**: Shows download links for Google Play (Android), AppStore (iOS), and App Gallery (Huawei).
- 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**: Shows a smartphone screen with a QR code scanner. Text says "Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application" and "OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré". A red arrow points from the QR code area to the search bar. A green circle with a plus sign contains the text "LES AVANTAGES!".
- 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**: Shows a smartphone screen displaying a list of local entities. One entity, "Mairie de Saint-Germain-le-Châtelet", has a red circle around its "SUIVRE" button. A green circle with a star contains the text "GRATUITE".

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

**SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

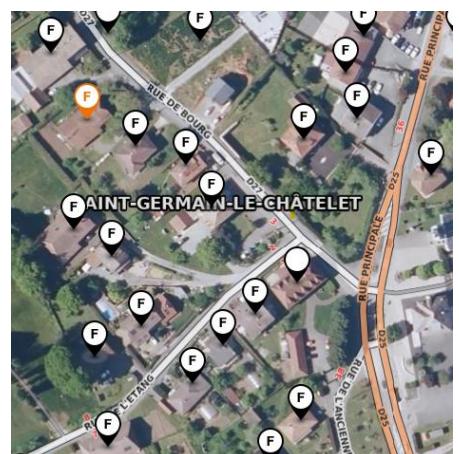
**SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

## Fibre optique

La carte des adresses raccordables est à jour sur le site d'Orange :  
<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

A noter par ailleurs que pour les nouvelles constructions, il vous appartient de faire une demande de raccordement à la fibre car ce n'est pas automatique. Pour cela, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://maison-individuelle.orange.fr/>

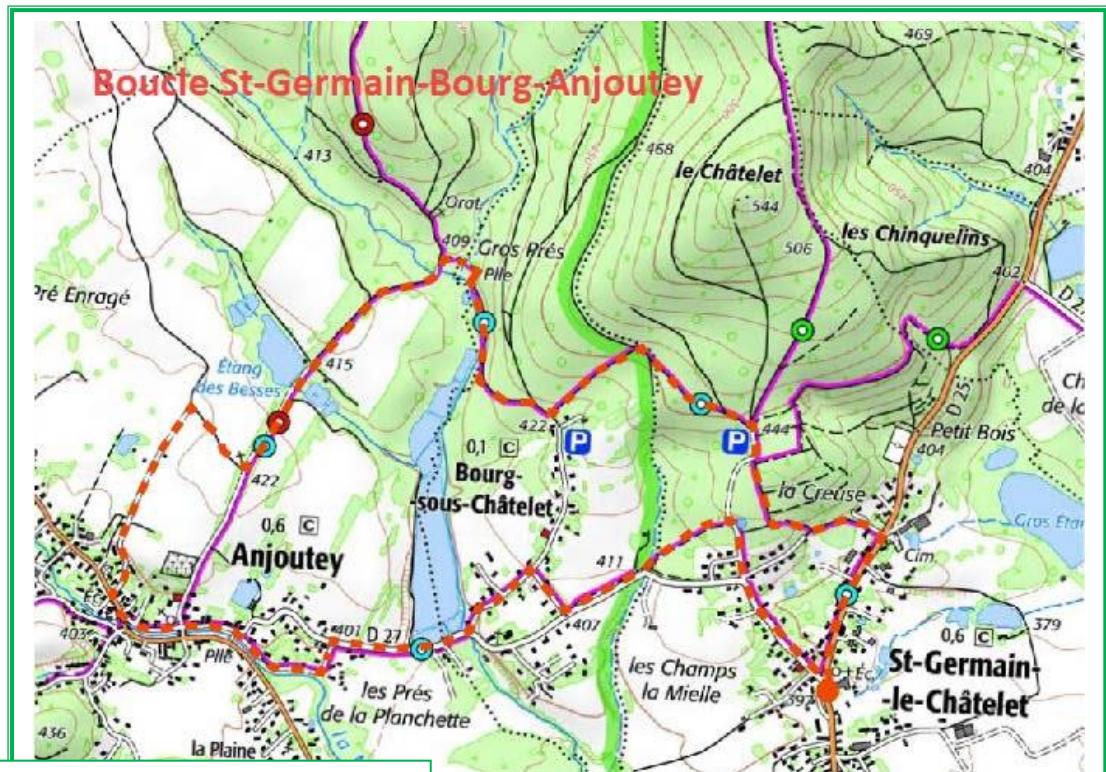


## Circuits de balades

Divers sentiers de promenade sont accessibles depuis notre village :

### La boucle Saint-Germain-le-Châtelet / Bourg-sous-Châtelet / Anjoutey

6.6 km, départ du parking de l'école



Durée estimée à pied : 2h10min



Distance : 6.66 km



Dénivelé positif : 83 m



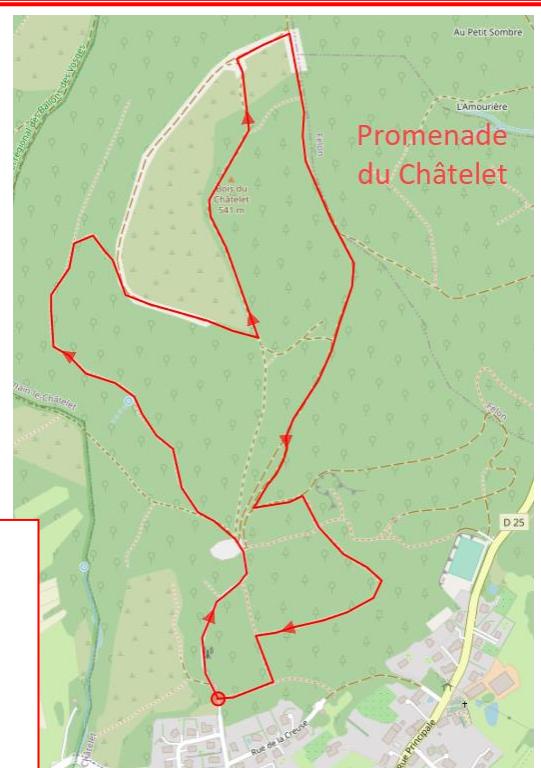
Dénivelé négatif : 75 m



Point haut : 459 m



Point bas : 394 m



### La boucle du Châtelet

3.7 km, départ du château d'eau



Durée estimée à pied : 1h25min



Distance : 3.71 km



Dénivelé positif : 116 m



Dénivelé négatif : 116 m



Point haut : 540 m



Point bas : 424 m

Depuis peu, nous vous proposons également la **Balade des Vergers**, au départ de la Rue des Prés. Suivez la pomme et découvrez ou redécouvrez le Verger Martha, créé grâce aux plants donnés par une habitante du village, aujourd’hui décédée, qui était passionnée par les arbres fruitiers



### Voici également la vision globale des circuits balisés et entretenus par la CCVS

Ils sont référencés sur le site « Sous la ligne bleue » : <http://souslalignebleue.org/sentiers-art/circuits.htm>



**Le Maire,  
Jean-Luc ANDERHUEBER**

